DEVIS DE PARTICIPATION



AUX FRAIS VOYAGE FORMATION PROFESSIONNELLE THÉÂTRALE

MINSK, BELARUS - OCTOBRE 2015 / JUILLET 2016

PAF 0 : PRÉ-INSCRIPTION (RÈGLEMENT AVANT LE 1ER AOÛT 2015)

ı	TOTAL PAF 0	215 €
I	Frais de dossier	200 €
I	Cotisation à l'association pour l'année 2015	15 €

PAF 1: PARTICIPATION AUX FRAIS DU VOYAGE-FORMATION (RÈGLEMENT ANNUEL, TRIMESTRIEL OU MENSUEL)

Participation au frais : membres de l'association	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
	330 €	330 €	330 €	330 €	330 €
	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	
	330 €	330 €	330 €	330 €	
TOTAL PAF 1					2970 €

Membres financés AFDAS ou autres organismes : 7500 €

Non - Membres de l'association : 8000 €

PAF 2 : AUTRES FRAIS VOYAGE (RÈGLEMENT AVANT LE 1ER SEPTEMBRE 2015)

Assurance responsabilité civile (Ligue de l'enseignement)	40 €
Carte de séjour + 2ème visa multi-entrées	140 €
Cotisation remboursement des mois non débutés (si rapatriement médical)	250 €
TOTAL PAF 2	430 €

PAF 3: 1ER TRIMESTRE (RÈGLEMENT À MINSK LE 5 OCTOBRE 2015)

L'hébergement en appartement dans une chambre double	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE		
	200 €	200 €	200 €	600 €	
Frais d'enregistrement à la préfecture et actes administratifs				120 €	
Organisation et Charges diverses		300 €			
TOTAL PAF 3	-			1020 €	

PAF 4 : 2ÈME TRIMESTRE (RÈGLEMENT À MINSK LE 6 JANVIER 2016)

Cotisation à l'association pour l'année 2016				15 €
L'hébergement en appartement dans une chambre double	JANVIER	FÉVRIER	MARS	
	200 €	200 €	200 €	600 €
Frais d'enregistrement à la préfecture et actes administratifs				120 €
Organisation et Charges diverses				300 €
TOTAL PAF 4				1035 €

PAF 5 : 3ÈME TRIMESTRE (RÈGLEMENT À MINSK LE 11 AVRIL 2016)

L'hébergement en appartement dans une chambre double	AVRIL	MAI	JUIN	
	200 €	200 €	200 €	600 €
Frais d'enregistrement à la préfecture et actes administratifs				120 €
Organisation et Charges diverses				300 €
TOTAL PAF 5				1020 €

TOTAL PAF 0 + PAF 1 + PAF 2 + PAF 3 + PAF 4 + PAF 5	6690 €
	1

Association non assujettie à la TVA

Prévoir en supplément :

- L'option d'hébergement en chambre individuelle : 150€ de plus par mois. Nous informer de votre choix afin de vous donner la fiche d'inscription correspondante.
- Une caution de 200€ pour le propriétaire de l'appartement qui vous sera rendu à la fin du séjour après l'état des lieux si il n'y pas eu de détérioration.
- Les frais de consommation (internet, électricité, eau...) : compter environ entre 5 et 13 €/mois selon la période de l'année
- Le visa individuel du premier trimestre à 65€ (ou 60€ si vous déposez et récupérez vous-même le visa à l'ambassade de Bélarus à Paris)
- Les billets d'avions et les transferts à/de l'aéroport.

Mode de paiements :

- Règlement par chèques ou virements bancaire : voir modalités sur la fiche d'inscription.
- Les espèces, en EUROS, sont à remettre à notre association partenaire Biélorusses, MOO TEATRO à Minsk.

Très important:

L'association DLP s'occupe de faire toutes les démarches préliminaires pour l'obtention du Visa. L'association TEATRO prépare l'invitation obligatoire pour le Belarus.